



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, Affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 831-4482

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE**

Le 27 mars 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier  
terminé le 30 septembre 2023**

**Notre dossier : 312-01025**

**Dossier Régie : R-4242-2023**

---

Chère consœur,

Énergir désire informer la Régie de l'énergie qu'elle ne sera malheureusement pas en mesure de déposer ses réponses à la demande de renseignements (« DDR ») n° 2 de la Régie le 4 avril 2024, tel que requis dans votre correspondance du 22 mars dernier (A-0008).

Cette situation s'explique principalement par le fait que certaines équipes sont actuellement sollicitées par la préparation des pièces de la Cause tarifaire 2024-2025 (R-4257-2024) dont un premier dépôt est prévu le 28 mars 2024. Le fait que le 29 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2024 soient des congés fériés affecte également la possibilité de respecter l'échéance initialement fixée par la Régie.

Énergir soumet qu'elle serait en mesure de déposer ses réponses à la DDR n° 2 au plus tard le **12 avril 2024, à 12h** et demande ainsi respectueusement à la Régie de bien vouloir reporter l'échéance à cette date.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb